

## Cession des participations publiques directes représentant 35,53% du capital de la société Adwya S.A



### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

#### Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

L'Etat tunisien (le « Cédant »), actionnaire de la société Adwya S.A (la « Société » ou « Adwya »), a décidé de procéder, par voie d'Appel d'Offres international, à la cession de ses participations représentant 35,53% du capital de la Société (le « Bloc d'Actions ») à un investisseur (l' « Opération »).

Le Cédant a confié à la société Al Karama Holding le suivi du processus et le pilotage de l'Opération.

A ces fins, le consortium Attijari Finances Tunisie - Attijari Finances Corp. (conjointement la « Banque Conseil ») a été retenu comme conseiller exclusif de Al Karama Holding pour la réalisation de l'ensemble de l'Opération.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (l'« AMI ») a pour objectifs 1- d'informer les investisseurs de cette Opération, 2- de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du dossier de pré-qualification (le « DPQ ») et 3- de décrire le processus de cession décidé.

#### Considérations Clés

Adwya est une société anonyme créée en 1983 et qui a été introduite sur la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (la « BVMT ») en 2007, ayant un capital social de 21 528 000 Dinars Tunisiens. Adwya est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques à usage médical.

#### Profil de l'Investisseur

L'investisseur de nationalité Tunisienne ou Etrangère (l' « Investisseur ») désirant participer à ce processus devra être (i) une personne morale ou physique agissant seule ou (ii) un consortium dirigé par un chef de file.

#### Retrait des dossiers de Pré-qualification

L'Investisseur est invité à retirer, à partir du **Mardi 21 Juin 2022 à 10h00** au siège de Al Karama Holding, sis à rue du Lac d'Annecy, passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac, Tunis, un dossier de pré-qualification qui définit le processus et les critères de pré-qualification.

Le retrait est conditionné par la remise d'un engagement de confidentialité dûment signé et rempli par le représentant légal des investisseurs intéressés téléchargeable sur [www.alkaramaholding.com](http://www.alkaramaholding.com)

et par le paiement d'un montant non restituable de trois mille dinars tunisiens (**3 000 DT**) payable par chèque certifié libellé au nom de la société Al Karama Holding, par virement bancaire au profit de Al Karama Holding ou en espèces.

#### Processus de Cession

Le processus de cession comprend deux phases juxtaposées : (i) une phase de pré-qualification des candidats et (ii) une phase de due diligence et de remise d'offres financières par les investisseurs pré-qualifiés.

Les Investisseurs devront faire parvenir leurs dossiers de Manifestation d'Intérêt au bureau d'ordre de Al Karama Holding directement par porteur contre décharge ou par courrier express (le cachet du bureau d'ordre ou celui de la poste faisant foi) à tout moment et au plus tard le **vendredi 26 Août 2022 à 14 heures** à l'adresse suivante :

**Al Karama Holding**  
Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi,  
Les Berges du Lac, 1053 Tunis.

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés, au plus tard 3 jours ouvrés à partir de la date de dépôt de leur dossier de Manifestation d'Intérêt, par écrit et (i) auront à leur disposition un Dossier d'Appel d'Offres, composé (i) du Règlement de l'Appel d'Offres incluant le Projet d'Acte de Cession du Bloc d'Actions, (ii) d'un Mémoire d'Information, et (iii) d'un Règlement de la Data Room et (2) pourront par la suite (i) accéder à une Data Room pour effectuer les travaux de Due Diligence, (ii) poser des questions par écrit et (iii) proposer des amendements au projet d'Acte de Cession selon le calendrier et les modalités définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Il est à préciser que :

- L'accès à la Data Room aura lieu entre le **08 Juillet 2022** et le **08 Septembre 2022** ;
- La date d'envoi des réponses aux éventuelles questions posées et de la version définitive de l'acte de cession est fixée au **26 Août 2022** ;
- La date de remise et d'ouverture, en séance publique, des offres financières est fixée au **09 Septembre 2022**.

**Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec Attijari Finances Tunisie pour toute demande d'informations sur cette Opération**



Immeuble El Baraka, Bloc B, Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac, Tunis

Téléphone : +216 31 341 300

Fax : +216 71 965 615

**Hani LAMOURI**  
E-mail : [h.lamouri@attijari.tn](mailto:h.lamouri@attijari.tn)

**Moez ZGAYA**  
E-mail : [m.zgaya@attijari.tn](mailto:m.zgaya@attijari.tn)